



Tendance plantes vertes

Cette formation est offerte
en collaboration avec

Formation à distance offerte au coût de 20 \$ + taxes.
Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 %
(jusqu'à concurrence de 25 \$/heure)*



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Jardineries, serres et pépinières ornementales.

DATES DES FORMATIONS :

2 BLOCS DE 2 HEURES répartis comme suit :

Gr. 1 : Les mardis 16 et 23 novembre de 13 h 30

Gr. 2 : Les mercredis 17 et 24 novembre de 13 h 30 à 15 h 30

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Les plantes vertes sont une forte tendance auprès du public mais les connaissez-vous et savez-vous les mettre en marché?

Pour plus d'information, contactez Isabelle Bonin-Lachance
au isabelle.bonin@quebecvert.com

Inscription : www.quebecvert.com

REMBOURSEMENT SALARIAL : Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement allant jusqu'à 50 % du salaire réel de l'employé (jusqu'à 25 \$/ heure) dépendamment des subventions salariales déjà reçues du gouvernement fédéral, par l'entreprise. Un talon de paie sera exigé avec le formulaire de demande de remboursement. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.

Cette formation est réalisée grâce au soutien financier
de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec l'aide financière de :

Québec 